

Critères de sélections

- Être un artiste professionnel ou amateur résidant sur le territoire de la MRC des Appalaches
- Le but des happenings étant de créer un échange dynamique entre les artistes et les visiteurs, l'artiste doit être en mesure de proposer une activité interactive avec le public (peindre en direct, présentation d'une technique, etc.)
- Un espace mural de 4' x 8' et un espace au sol de 10' x 10' seront disponible pour chacun des artistes. Les œuvres proposées doivent entrer dans cet espace.

Engagement de l'artiste

- L'artiste s'engage à :
- Faire lui/elle-même le montage de son espace la veille de l'événement.
 - Être présent lors de l'activité (de 13 h à 16 h)
 - Laisser l'espace tel qu'il était avant (Il est de la responsabilité de l'artiste d'apporter le matériel nécessaire à couvrir le sol s'il/elle prévoit peindre sur place par exemple)
 - Apporter le matériel nécessaire à l'accrochage (chevalet, table, etc.)

Toutes les propositions doivent comprendre les pièces justificatives suivantes

- formulaire de présentation de l'artiste;
- courte biographie (maximum 1 page);
- démarche artistique (maximum 2 pages);
- description du projet d'exposition (maximum 2 pages);
- liste des œuvres proposées (titre, médium, année de production, valeur);
- photos haute résolution d'œuvres proposées et représentatives de l'ensemble de l'exposition (minimum 2, maximum 5).

Formulaire de présentation de l'artiste	
Prénom et nom	
Adresse de résidence complète	
Courriel	
Téléphone	
Site internet ou réseaux sociaux	
Médium	
Courte description de l'activité interactive proposée	

Prendre note que votre inscription doit nous parvenir au plus tard le 18 septembre 2022 par courriel à l'adresse : info@espacelevitrail.ca